



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
15 Nov 2013

Dossier complet le :
15 Nov 2013

N° d'enregistrement :
F05213P0034

1. Intitulé du projet

CRÉATION DE MULTICHAPELLES (ABRIS FROIDS) À USAGE MARAÎCHER - SR37

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA PRIMALOGNE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MÉNARD Jean-Michel, gérant

RCS / SIRET

4112155319431010171

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° CATÉGORIE D'AMÉNAGEMENTS D'OUVRAGES ET DE TRAVAUX	TRAVAUX OU CONSTRUCTIONS RÉALISÉS EN UNE OU PLUSIEURS PHASES, LORSQUE L'OPÉRATION CRÉE UNE S.H.O.N. SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 10.000 m ² ET INFÉRIEURE À 40.000 m ² → projet d'une surface de 28512 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

CONSTRUCTION D'ABRIS LÉGERS NON CHAUFFÉS EN COUVERTURE PLASTIQUE.
LE PROJET COMPREND 20 CHAPELLES de 9,6 m de LARGE SUR DES
LONGUEURS VARIANT DE 107,5 m à 167,5 m. LES STRUCTURES EN
ACIER GALVANISÉ SONT RECOUVERTES DE POLYÉTHYLÈNE TRANSPARENT
QUI RESTERA DE 8 à 10 mm AVANT D'ÊTRE REMPLACÉ.
CETTE STRUCTURE COUVERTE EST DESTINÉE EXCLUSIVEMENT À LA
CULTURE MARAÎCHÈRE.

4.2 Objectifs du projet

PARMI LES OBJECTIFS DU PROJET, LES PRINCIPAUX SONT :

- améliorer la performance de production par une meilleure maîtrise des intrants : eau, engrais, produits phytosanitaires.
- assurer une activité tout au long de l'année afin de satisfaire en quantité et en qualité notre clientèle, quelque soit la météorologie.
- garantir en conséquence un emploi stable aux salariés et leur offrir de meilleures conditions de travail
- éviter le lessivage et l'érosion des sols par la maîtrise de l'irrigation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- aménagement des bassins de régulation des eaux pluviales
- aménagement d'une nouvelle réserve pour l'irrigation
- montage des structures métalliques après scellement des bases au sol par du béton.
- couverture avec les bâches plastique transparentes
- installation des équipements d'irrigation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- cultures maraîchères : mâche, radis, jeunes pousses.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la "Loi SUR L'EAU"
(articles L. 214 et suivants du Code de l'Environnement)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- largeur : 20 chapelles de 9,6 m, soit 192 mètres	
- longueur : de 107,5 m à 167,5 m.	
surface : 28512 m ²	

4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s)
d'implantation

La Résinière

44310

LA LIMOUZINIÈRE

Coordonnées géographiques¹ Long. 01°40'48" E Lat. 46°59'11" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 15°, 20° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : ouest Long. 01°40'50" E Lat. 46°59'14" N

Point d'arrivée : ouest Long. 01°40'44" E Lat. 46°59'08" N

Communes traversées :

LA LIMOUZINIÈRE (44310)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

IL EST ENVISAGÉ, SELON LES POSSIBILITÉS D'INVESTISSEMENTS,
LA RÉALISATION D'AUTRES ABRIS SUR D'AUTRES PARCELLES
ACTUELLEMENT EN MARAÎCHAGE DE PLEIN CHAMP
(SUR LE SITE DE LA RÉSINIÈRE)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

MARAÎCHAGE DE PLEIN CHAMP

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLAN LOCAL D'URBANISME de la LIMOUZINIÈRE
de mars 2008.
Le projet se situe en zone A (Agricole)

Pour les rubriques 33^o à 37^o, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté au cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		Natura 2000 → LAC DE GRANDLIEU ⇨ 6,5 km → MARAIS BRETON, BAIE DE BOURGNEUF, ÎLE DE NOIRMOUTIERS ET FORÊT DE MONTS ⇨ 10 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendrerait-il des prélèvements d'eau ?	X		prélèvements dans la réserve existante + celle projetée → 2 forages, alimentent + récupération des eaux de forage. consommation ≈ 650 m ³ /ha par culture ⇒ 650 x 2,85 x 6 = 9750 m ³ /ha pour 6 cultures
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	NOTE : LA CONSOMMATION EN RESSOURCES PAR CULTURE EN EAU EST INFÉRIEURE DE 30% À UNE CULTURE DE PLEIN CHAMP.
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	ENGINS AGRICOLES → IMPACT TRÈS FAIBLE CAR TRÈS PEU D'HABITATIONS ET ASSEZ ÉLOIGNÉES DES PARCELLES
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>		<p>X</p> <p>X</p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>		X	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	X		<p>EAUX PLUVIALES → APRÈS COLLECTAGE PUIS TRANSIT EN BASSIN DE RÉTENTION, VIENDRONT ALIMENTER LES RÉSERVES POUR L'IRRIGATION</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	X		<p>FERTILISANTS → IMPACT POSITIF PAR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE L'IRRIGATION (PAS DE LESSIVAGE)</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>		X	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

NOUS ESTIMONS QU'IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE RÉALISER UNE ETUDE D'IMPACT :

- UN DOSSIER COMPLET AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ. OR, L'EAU EST L'ASPECT TRÈS MAJORITAIREMENT CONCERNÉ PAR UN PROJET DE CE TYPE (RUISSELLEMENTS); LES AUTRES ASPECTS SONT INSIGNIFIANTS, VOIRE POSITIFS (LIMITATION DES INTRANTS, PAS DE LESSIVAGE NI D'ÉROSION DES SOLS, MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL).

- LA CONSTRUCTION DE GRANDS ABRIS EST UN PROGRÈS DU POINT DE VUE DE NOS ACTIVITÉS ET DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL. ELLE DEVIENT CRUCIALE POUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ MARAÎCHÈRE SUR LE LONG

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

TERME.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Nota. il n'a pas été possible de prendre des clichés de la parcelle dans son environnement éloigné notamment à cause des haies bocagères, d'où les 6 photos.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

La Lomazinière

le,

14-03-2013

Signature



